Notre biosphère

Parc naturel régional de Brière

À la découverte de la Biodiversité de

Saint-Molf

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

SAINT-MOLF

parc-naturel-briere.com

Avant propos

STÉPHANIE BARREAUD,
CONSEILLÈRE SUBDÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous saluons la démarche du Parc naturel régional de Brière qui a initié sur notre territoire les Atlas de la Biodiversité Communale.

Les inventaires naturalistes ont permis de faire un point zéro, à partir duquel nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas. Nous avons des trésors près de chez nous… qu'en ferons-nous ?

Grâce à l'environnement des ABC, les actions pédagogiques à destination des élèves des écoles primaires ont séduit nos enseignants pour que les enfants soient initiés à la connaissance de la Nature sous différents formats.

Les actions à destination du grand public et des habitants méritent tous nos efforts puisqu'elles sont beaucoup plus difficiles à mettre en place, mais ces initiatives, même maladroites, nous aident à progresser et à cheminer vers une participation citoyenne. Que devrons-nous faire à l'avenir vers les entreprises ?

Nous avons adoré le concours photos de papillons et l'exposition qui s'en est suivie que nous avons utilisée à plusieurs reprises.

Bref, les ABC ont fait bouger notre commune sur le sujet de la biodiversité ordinaire et exceptionnelle, c'est une bonne chose, et nous élus, suivrons le sillon tracé : diffusion des connaissance, protection de secteurs remarquables par acquisition foncière, intégration au PLU de zones à préserver, mise en avant de pratiques qui construisent le paysage telles que l'entretien des forêts communales, la pédagogie du quotidien sur les arbres remarquables, la gestion des bords de route et des fossés…

Les haies, les mares, les zones humides, les prairies et autres bois, les jardins sont des milieux avec lesquels cohabiter s'avère plus qu'indispensable en raison des services écosystémiques invisibles, qu'ils nous rendent et dont la destruction fragilise les grands équilibres vitaux : la pollinisation, la prévention des inondations et l'épuration de l'eau, la fertilisation de la mer, la vie du sol… Notre façon de nous loger, de consommer, de travailler, de pratiquer des loisirs, de nous déplacer : tout a un impact sur le milieu environnant. Il s'agit maintenant de choisir en conscience les priorités que nous voulons pour notre territoire, car la technologie ne sera pas la solution à nos excès. Notre défi, notre devoir est de préserver la Vie et ses multiples liens.

Alors certes, nous utiliserons des outils réglementaires pour protéger certains sites riches de biodiversité, pour classer des paysages exceptionnels façonnés par l'humain, mais peut-on faire passer le message simple que :

la Vie est belle!

ÉRIC PROVOST,
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquels la commune de Saint-Molf a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Trignac, Pont-Château, Prinquiau et Crossac. Fort de la dynamique de ces premiers atlas, en 2021, c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas, dont la commune de Saint-Molf.

Depuis 2019, ce ne sont pas moins de 60 000 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 21 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 387 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 3 000 participations, alors que 500 enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. L'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de Saint-Molf résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, la Région des Pays de La Loire, le Département de Loire-Atlantique, Cap-Atlantique La Baule-Guérande Agglomération, Saint-Nazaire Agglo, l'Office Français pour la Biodiversité et le FEDER (Fonds européen de développement régional).

Aujourd'hui, nous sommes ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces d'insectes parmi les 223 ayant été observées à Saint-Molf en 2023, la présence de marais salants accueillant une faune et une flore fragile, ou encore la forte valeur patrimoniale de nos boisements et de notre nature en ville qui se côtoient en harmonie.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

975 Observations

en 2021-2023

Sources : PnrB, BDORTHO IGN

Réalisation : PNRB, 2023

0 1 2 km

Notre biosphère

Données historiques avant ABC

Données ABC 2021-2023

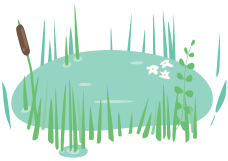

1 642 ha
habitats naturels

38
espèces de papillons de jour
(74 dans le département)

20
espèces de libellules
(60 dans le département)

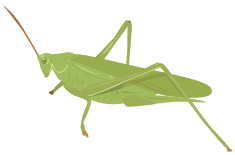

28
espèces d'orthoptères
(68 dans le département)

La biodiversité de Saint-Molf en chiffres*

12
espèces de chauves-souris
(23 dans le département)

109
espèces d'oiseaux nicheurs
(201 dans la région)

5
espèces de reptiles
(10 dans le département)

7
espèces d'amphibiens
(15 dans le département)

**Compilation des données ABC et des données historiques disponibles*

© P.Trécul / Mélitée du plantain

Bocage

1 175 ha
de bocage

Le bocage, ce paysage agricole façonné par l'Homme est caractérisé principalement par des prairies de pâturage ou de fauche, avec un maillage de haies, d'alignements d'arbres et de bosquets. Il peut aussi accueillir des prairies dites « oligotrophes » ou prairies naturelles (jamais retournées ou fertilisées) accueillant des espèces rares comme des orchidées sauvages. Autrefois creusées pour abreuver le bétail, des mares viennent ponctuer ces paysages, sources d'une biodiversité remarquable.

© P.Trécul

ALOUETTE DES CHAMPS

Oiseau typique des milieux ouverts, l'Alouette des champs est présente dans les zones bocagères et les prairies humides. Ce grand passereau dispose d'un chant musical et varié que les mâles émettent le plus souvent en vol. L'espèce est particulièrement menacée en France, ayant subi de plein fouet toutes les transformations agricoles des dernières décennies. Elle est malgré tout bien présente sur le territoire.

© P.Trécul

ORVET FRAGILE

Bien qu'il ne présente pas de pattes, l'orvet fait bien partie de la famille des lézards. Il présente en effet la même capacité de régénération que ses cousins, souvent utilisée lorsqu'il sacrifie un bout de sa queue pour fuir un prédateur. C'est par ailleurs ce qui lui vaut le nom de « fragile », bien qu'il s'agisse d'un comportement de fuite et non d'une vraie fragilité.

© P.Trécul

TRITON MARBRÉ

Le Triton marbré, comme toutes les autres espèces d'amphibiens, a deux vies : aquatique pour la reproduction et le développement des larves (environ 3 mois), puis terrestre lorsqu'il est adulte. Une partie de l'année, il fréquente alors les eaux stagnantes pourvues de végétation où il y déposera ses œufs. Il est capable de parcourir jusqu'à 2 km pour passer d'un milieu de vie à l'autre, à travers prairies, haies bocagères, boisements, fossés...

© P.Trécul

ORCHIS À FLEURS LÂCHES

Elle est caractéristique des prairies naturelles humides exploitées de manière extensive par fauche ou pâturage. Cette orchidée fleurit généralement en mai et présente des fleurs violettes à pourpre groupées en une longue inflorescence lâche. Elle attire les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles et bourdons, en produisant du nectar.

Espaces verts et jardins en ville

307 ha
de zones urbaines

Longtemps considérés comme des espaces dénués de nature, les contextes urbains sont pourtant favorables et parfois privilégiés par certains groupes d'espèces. Ils peuvent arborer une certaine naturalité au travers des friches, des espaces verts et des jardins en fonction de leur gestion. Ils peuvent donc servir de refuge pour de nombreuses espèces, bien que la pression foncière sur ces espaces reste très forte.

© P.Trécul

GRAND MURIN

Cette espèce de chauve-souris, exclusivement insectivore comme toutes les espèces européennes, chasse le plus souvent à haute altitude, en groupe et consomme ses proies en vol. En été, elle gîte en forêt dans des cavités d'arbres, des loges de pics ou encore des fissures, et parfois en ville (corniches de ponts, d'immeubles…). C'est une grande migratrice, elle est capable de parcourir plusieurs centaines de km pour rejoindre son gîte d'hiver pour hiberner.

© M.Martinez

ACHILLÉE MILLEFEUILLE

Cette plante doit son nom à Achille, le héros de la mythologie grecque qui, d'après la légende, aurait découvert ses propriétés médicinales. En effet, l'Achillée millefeuille est connue pour être antihémorragique et antidiarrhéique ! Elle se retrouve dans les parcs et jardins, sur des zones non piétinées et fleurit de juin à septembre.

© P.Trécul

LÉZARD DES MURAILLES

Espèce relativement commune, le Lézard des murailles est aussi celui le plus connu du public. En effet, ayant besoin d'habitat naturels secs et bien exposés au soleil, il est facilement observable sur les murets des maisons ou les vieilles pierres où il profite allègrement de la chaleur. Cependant, sa proximité avec les habitations en fait une proie facile pour les animaux domestiques comme le chat.

© P.Trécul

LINOTTE MÉLODIEUSE

Cette espèce granivore privilégie les milieux ouverts (prairies, landes…) à différents stades de sa vie, en s'alimentant préférentiellement de petites graines d'herbacées. Elle affectionne les buissons et les ronciers pour y faire son nid. Par ailleurs, l'espèce est monogame : les couples se forment en début de saison et ce pour l'année entière.

Marais salants

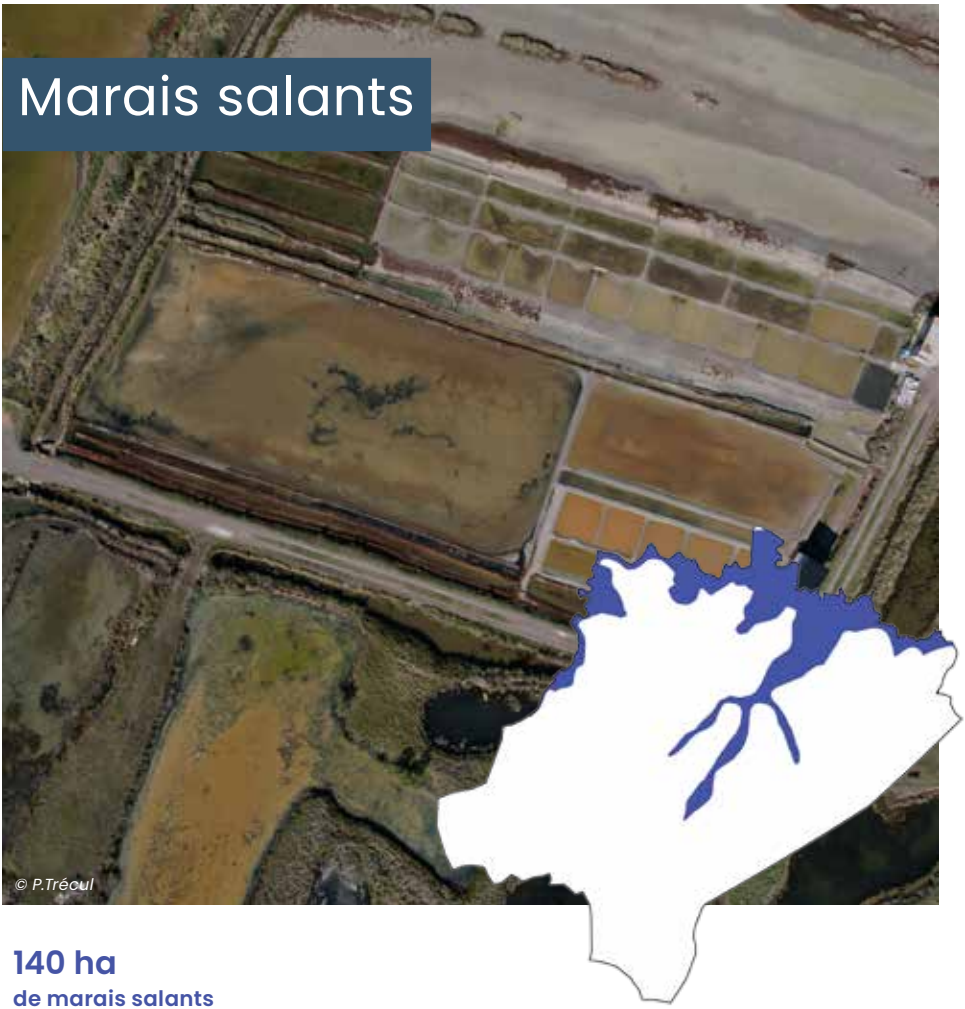

140 ha
de marais salants

Habitats entièrement façonnés par l'Homme pour l'exploitation du sel, les marais salés constituent des espaces semi-naturels singuliers, du fait de leur configuration complexe et de la variation de la salinité des eaux. Le maintien de cette activité économique a contribué à la conservation d'habitats naturels et d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Les formations végétales qui s'y développent sont adaptées aux eaux saumâtres (entre eau salée et eau douce). La faune, quant à elle, profite de la variété des micro-habitats qu'offrent ces marais pour se maintenir.

© J-L. Gorremans

PLANTAIN MARITIME

Cette plante de quelques centimètres de haut, pousse sur le bord des prés salés ou des marais salés. En effet, le Plantain maritime a besoin d'une concentration élevée en sel pour se développer. Ces exigences écologiques particulières rendent cette espèce très sensible à la modification et à la dégradation des milieux. Il est donc important de préserver son habitat, nécessaire à sa conservation.

©P.Trécul

GORGEBLEUE À MIROIR

En période nuptiale, les mâles de cette espèce développent un plastron bleu orné d'une tache blanche appelée «miroir», ce qui lui vaut son nom. Ce petit passereau est inféodé aux zones humides telles que les marais et les roselières, mais aussi les rives arborées des cours d'eau. La Gorgebleue à miroir est une espèce migratrice qui nous rend visite de mars à septembre, période durant laquelle l'oiseau va nicher dans des buissons.

©E.Durr

SÉROTINE COMMUNE

Cette espèce de chauve-souris, exclusivement insectivore comme toutes les espèces européennes, chasse des coléoptères et papillons de nuit grâce à son vol lent et circulaire. Elle chasse tout aussi bien au sein d'espaces naturels comme les marais salés, qu'en ville au sein des jardins ou encore sous les réverbères. Elle gîte généralement dans les combles en été, cohabitant avec l'Homme ces mois durant.

©P.Trécul

VIPÈRE PÉLIADE

Répartie uniquement dans la moitié nord de la France, la Vipère péliade a longtemps été considérée comme dangereuse. Pourtant, l'espèce déguerpit à la moindre présence humaine. Aujourd'hui fortement menacée, la perte de bocages denses et le changement climatique sont parmi les principaux facteurs de son déclin.

© P.Trécul / Rainette verte

Qu'est-ce qu'un ABC ?

Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d'information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l'échelle communale, pour préserver la biodiversité.

Pourquoi ?

À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence de la situation, la commune de Saint-Molf a engagé un projet d'ABC sur les années 2021-2023, pour tenter de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Comment ?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées dans la démarche pour faire l'inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que certains insectes comme les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles.

© P.Trécul / Chardonneret élégant

Ils ont participé

© Y. Lozachmeur

© E. Péron

Bibliothèque

Votre bibliothèque comme quartier général de la nature ! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination… Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité.

Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

2078 personnes ont participé aux animations ABC en 2021 – 2023 dont 130 participants aux animations qui ont eu lieu sur Saint-Molf.

Public scolaire

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels… sont des thématiques que les élèves ont abordées dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective au mois de juin.

407 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs 2021 -2023 dont 22 élèves de CM1 de l'école de la Roche Blanche.

Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture…). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.

© Y.Lozachmeur

Action 1 : Sensibiliser et mettre en valeur le patrimoine naturel

Pour répondre au défi de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'appropriation des enjeux par tout un chacun est indispensable. C'est pourquoi notre commune s'engage à favoriser la découverte de la nature et l'éducation à l'environnement.

© P.Trécul

Action 2 : Préservation des espaces naturels remarquables

Les pratiques d'élevage historiques menées à Saint-Molf permettent la présence encore actuelle de prairies naturelles, riches en pollinisateurs et en flore remarquable. Ces pratiques agricoles extensives permettent de préserver ces écosystèmes rarissimes sur le territoire. D'autres habitats d'intérêt comme les fourrés, riches en biodiversité remarquable, sont à maintenir en bon état de conservation à l'aide d'une gestion adaptée.

© P. Trécul

Action 3 : Intégrer les espaces naturels dans les documents d'urbanisme

Les documents d'urbanisme permettent de planifier les aménagements réalisés sur une commune en termes d'urbanisation. Identifier les espaces naturels dans ces documents permet de les prendre en compte lors des projets d'aménagement et ainsi, d'éviter de détruire des zones remarquables et les espèces associées.

Agissez pour préserver la biodiversité

En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.

Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et nichoirs…

En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.

En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.

En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations… pour mieux la connaître et mieux la protéger.

En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller… et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.

Ils nous accompagnent

© P.Trécul /Écureuil roux

Pour les expertises naturalistes

ACROLA
Inventaires des oiseaux
acrola.fr

GRETIA
Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères.
gretia.org

BRETAGNE VIVANTE
Inventaire botanique et des habitats naturels.
bretagne-vivante.org

associé à
BIOPHILUM
LA CROIX BOTANIK

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON
Inventaire des chiroptères
www.gmb.bzh

Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

BISE (Brivet Initiatives Santé Environnement)

Bretagne Vivante

Connaître & Protéger la Nature (CPN)
Les Mulots chevelus / Curieux Par Nature

CPIE Loire océane

Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire

Fédération de pêche Loire-Atlantique

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

La jardinière des sens

L'Herboristerie des marais

LPO Loire-Atlantique

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Office National des Forêts (ONF)

Patrick Trécul

SHF (Société Herpétologique de France)

© P.Trécul / Verdier d'Europe

Photo 1ère de couverture : © M.Bréhat

L'Atlas de la Biodiversité Communale a été financé par la commune et :

Cofinancé par l'Union européenne

© 2023 - Conception et réalisation : Parc naturel régional de Brière